

Valider son DPC avec
ARMD/AMIFORM
Pour les médecins libéraux
uniquement



Une formation obligatoire selon la loi

Nous, les médecins, sommes tenus **par la loi** de prouver que nous suivons des formations continues : les DPC ou développement personnel continu.

Deux systèmes différents existent:

- pour les libéraux et
- pour les médecins hospitaliers

ARMD a organisé un partenariat avec AMIFORM pour assurer cette validation « dans les règles de l'art » pour les libéraux.

Cette formation est indemnisée.

Il y a une enveloppe globale annuelle qui permet de rémunérer les organismes de formation et d'indemniser le temps passé par les médecins (voyage, hébergement, fermeture de cabinet...)

Une formation obligatoire indemnisée

Cette enveloppe globale annuelle est gérée par les organismes agréés. Dans notre cas, c'est AMIFORM

Parce qu'AMIFORM est géré par des médecins pour des médecins, les frais de gestion sont réduits au maximum, pour laisser un maximum de l'indemnisation au participant.

S'il valide 3 formations à l'occasion du congrès ARMD, le participant sera indemnisé 1380€

Mais si le médecin multiplie les validations de DPC, l'enveloppe globale servira tout d'abord à rémunérer les organismes de formation. L'indemnisation du médecin sera réduite d'autant!

Une formation obligatoire indemnisée

Il faut donc choisir 3 formations annuelles, et pas plus pour être indemnisé de façon optimale.

Il faut soigneusement choisir les organismes de formation pour être indemnisé au mieux: certains organismes ne laissent pas 460€ par formation au participant, mais 100€ voire rien!

Au-delà de l'intérêt de la formation, il faut se renseigner sur la valeur de l'indemnisation (ou suivre une formation intéressante SANS demander une validation DPC si on a validé par ailleurs)

Nous vous signalons que l'OGDPC vient d'annoncer qu'il risque d'être en rupture de paiement : seuls ceux qui se seront inscrits aux programmes précocement pourront être indemnisés.

La validation du DPC en pratique

Afin que votre inscription devienne définitive, il faut faire parvenir à AMIFORM les documents suivants :

Pour le Congrès lui-même :

- Un chèque de 400 € (350 € de frais pédagogiques + 50 € de participation aux frais de restauration) à l'ordre de l'AMIFORM qui ne sera encaissé qu'après le Congrès :

Le congrès constitue la **phase cognitive** du DPC

Il faut s'autoévaluer avant et après le congrès

Pour se faire, des grilles de cas cliniques ont été préparées. Elles vous seront adressées au plus vite pour valider la première phase du DPC

La validation du DPC en pratique

Pour **les 3 programmes de DPC** vous permettant d'être indemnisé 1 380 € (à condition de ne vous être inscrit à aucun autre programme de DPC en 2014) :

- 3 feuilles de soins barrées (FS et non ordonnances)
- 3 chèques de réservation de 160 € chacun à l'ordre de l'AMIFORM (ils vous seront restitués à la fin des programmes après les avoir réalisés dans leur totalité)
- Un chèque d'adhésion de 50 € à l'ordre de l'AMIFORM pour l'année 2014
- Les 3 grilles de 10 indicateurs relative chacune à 5 patients concernés par le thème du programme (adressées dès l'inscription) :
 - cocher indicateur présent dans le dossier ou indicateur non présent dans le dossier ou patient non concerné



La validation du DPC en pratique

Les 3 engagements de DPC
(1 par formation) complétées
et signées
Elles vous seront adressés,
comme tous les documents
nécessaires lorsque vous vous
serez inscrit

ENGAGEMENT MEDECIN - DPC 2014

Je soussigné,

Dr

Adresse professionnelle :

.....
.....
.....

déclare m'inscrire comme participant au programme de DPC intitulé :

« Prévention de la cécité due à la DMLA »

organisé par : AMIFORM

sous le numéro : 14491400001 S1

qui a pour objectif de développer une démarche qualité dans le champ des soins dans le cadre du DPC.

Il prévoit un investissement pérenne de la part des participants et de l'AMIFORM.

Je prends l'engagement auprès de l'AMIFORM à participer à l'intégralité de ce programme.

Je reconnais avoir été informé par l'AMIFORM que ce travail nécessite un suivi minimum de trois mois.

Dans l'éventualité où je me trouverais dans l'obligation d'arrêter ce programme avant son terme, j'en présenterais par écrit les raisons à l'AMIFORM.

Fait à le

Signature précédée de la mention : « Lu et approuvé » :

La validation du DPC en pratique

Le mandat d'inscription aux 3
programmes complété et
signé
ainsi que le document
Identifiant/Mot de passe



MANDAT

Je soussigné(e),

Dr

domicilié

donne, par le présent mandat, pouvoir à l'association AMIFORM pour procéder en mon nom à mon inscription aux actions de DPC suivantes (cochez le ou les thèmes désirés):

- 14491400001 - Prévention de la cécité due à la DMLA
- 14491400002 - Prévention de la cécité due à l'endophtalmie
- 14491400003 - Prévention de la cécité due à la myopie forte

Fait à, le

Signature
à faire précéder de la mention manuscrite
« Lu et approuvé, bon pour mandat »

La validation du DPC en pratique

Le mandat d'inscription aux 3
programmes complété et
signé
ainsi que le document
Identifiant/Mot de passe

DONNEES POUR ACCEDER A VOTRE COMPTE MONDPC.FR

NOM

PRENOM

VOTRE MOT DE PASSE

VOTRE IDENTIFIANT

La validation du DPC en pratique

Si vous n'avez pas réalisé de programme de DPC en 2013 et que vous n'avez pas encore créé votre compte :
le mandat de création de compte et le formulaire de données y afférant



N° d'agrément FMC : 100 058
N° d'agrément HAS : 115-75

MANDAT

Je soussigné(e),

Dr
domicilié

donne, par le présent mandat, pouvoir à l'association AMIFORM pour procéder en mon nom à mon inscription sur le site www.mondpc.fr

Fait à, le

Signature
à faire précéder de la mention manuscrite
« Lu et approuvé, bon pour mandat »

La validation du DPC en pratique

Nous vous remercions par avance d'effectuer ces démarches dès maintenant afin de nous permettre de nous occuper de tout pour vous.

Nous vous rappelons par ailleurs que l'OGDPC vient d'annoncer qu'il risque d'être en rupture de paiement : seuls ceux qui se seront inscrits aux programmes précocement pourront être indemnisés.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer à l'occasion de ce 8^{ème} Congrès de l'AMRD,